

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE BOLTON OUEST

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE
SECRÉTAIRE-TRESORIÈRE DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ, QUE:

The following by-laws were recently adopted by the municipal council at the regular meeting held June 7, 2010 and can be consulted at the municipal office during regular office hours:

#268.1.2010 Modifying fees for minor derogations

#330-2010 Road construction norms

Les règlements suivants ont été adoptés par le conseil municipal à la réunion régulière du 7 juin 2010 et peuvent être consultés au bureau municipal durant les heures d'ouverture :

#268.1.2010 Modifiant les frais pour une dérogation mineure

#330-2010 Régissant les normes relatives à la construction des rues/chemins

DONNE A BOLTON-OUEST CE 14 jour du mois de juin 2010

Directrice Générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Carrol Kralik, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 9h & 15h30 de l'après-midi le 14 juin 2010

EN FOI DE QUOI, Je donne ce certificat, ce 14 juin 2010.

Signé.....
Titre